

**MESSAGE DU SAINT-PÈRE BENOÎT XVI
POUR LA 41^{ème} JOURNÉE MONDIALE
DES COMMUNICATIONS SOCIALES**

**Thème: "Les enfants et les moyens de communication social:
un défi pour l'éducation"**

le 20 mai 2007

Chers Frères et Soeurs,

1. Le thème de la quarante et unième Journée mondiale des communications sociales, «les enfants et les médias: un défi pour l'éducation», nous invite à réfléchir sur deux sujets de très grande importance, qui ont un lien entre eux: tout d'abord la formation des enfants; puis le second, peut-être moins évident mais tout aussi important, la formation des médias.

Les défis complexes auxquels l'éducation doit faire face aujourd'hui sont souvent liés à l'influence dominante des médias dans notre monde. En tant qu'élément du phénomène de la mondialisation, les médias, en raison même du développement rapide de la technologie, façonnent profondément l'environnement culturel (cf. Jean-Paul II, Lettre apostolique *Le progrès rapide*, n. 3). En effet, d'aucuns affirment que l'influence éducative des médias dans la formation rivalise avec celle de l'école, de l'Église, et peut-être aussi avec celle de la famille. "Pour beaucoup, la réalité est ce que les médias reconnaissent comme telle" (Conseil Pontifical pour les Communications Sociales, *Aetatis novae*, n. 4).

2. Le lien entre enfants, médias et éducation peut être envisagé sous deux aspects: la formation des enfants par les médias; et la formation des enfants pour avoir une attitude appropriée face aux médias. Une sorte d'interaction apparaît, qui montre la responsabilité des médias en tant qu'industrie et la nécessité d'une participation active et critique des lecteurs, des téléspectateurs et des auditeurs. Dans ce cadre, la formation à une utilisation appropriée des médias est essentielle pour le développement moral, spirituel et culturel des enfants.

Comment le bien commun est-il protégé et promu? Éduquer les enfants à un jugement critique dans l'usage des médias relève de la responsabilité des parents, de l'Église et de l'école. Le rôle des parents est primordial. Il est de leur droit et de leur devoir d'assurer une utilisation prudente des médias, en formant la conscience de leurs enfants à exercer un jugement sain et objectif qui les guidera alors dans le choix ou le rejet des programmes qui sont à leur disposition

(cf. Jean-Paul II, Exhortation apostolique *Familiaris consortio*, n. 76). Pour cela, les parents devraient avoir les encouragements et le soutien des écoles et des paroisses, assurant que ce devoir parental difficile, bien que passionnant, est accompagné par toute la communauté.

L'éducation aux médias devrait être positive. Des enfants exposés à ce qui est excellent sur le plan esthétique et moral reçoivent une aide pour développer leur jugement, leur prudence et leur sens du discernement. Il est aussi important de reconnaître la valeur fondamentale de l'exemple des parents et les avantages de la présentation aux jeunes des classiques de la littérature pour enfants, les beaux-arts et la belle musique. Tandis que la littérature populaire aura toujours sa place dans la culture, la tentation du sensationnalisme ne devrait pas être passivement admise à la place de l'enseignement. La beauté, telle un miroir du divin, inspire et vivifie les coeurs et les esprits des jeunes, alors que la laideur et l'indécence ont un impact avilissant sur les attitudes et les comportements.

Comme l'éducation en général, l'éducation aux médias exige la formation à l'exercice de la liberté. C'est une tâche exigeante. Bien souvent, la liberté est présentée comme la recherche incessante du plaisir ou de nouvelles expériences. C'est encore une condamnation et non une libération ! La vraie liberté ne pourrait jamais condamner l'individu - particulièrement un enfant - à une quête insatiable de nouveauté. À la lumière de la vérité, la liberté authentique s'éprouve comme réponse définitive au «oui» de Dieu à l'humanité, qui nous appelle à choisir, non pas aveuglément mais de manière délibérée, tout ce qui est bon, vrai et beau. C'est alors que les parents, comme gardiens de cette liberté, tout en donnant progressivement à leurs enfants une plus grande liberté, les initient à la joie profonde de la vie (cf. *Adresse à la cinquième rencontre mondiale des familles*, Valence, 8 juillet 2006).

3. Ce désir sincère des parents et des enseignants de conduire les enfants sur les voies du beau, du vrai et du bien, peut être soutenu par l'industrie des médias seulement dans la mesure où il favorise la dignité humaine fondamentale, la vraie valeur du mariage et de la vie familiale, l'accomplissement positif et les desseins de l'humanité. Ainsi, la nécessité pour les médias de participer à une formation efficace et aux normes morales est considérée avec un intérêt particulier et même comme une urgence non seulement par les parents et les enseignants mais aussi par toutes les personnes qui ont un sens de leur responsabilité civique.

Tout en étant assurés que beaucoup de personnes engagées dans les communications sociales veulent agir de manière droite (cf. Conseil Pontifical pour les Communications Sociales, *Éthique dans les communications*, n. 4), nous devons également reconnaître que les personnes qui travaillent dans ce domaine sont confrontées à des «pressions psychologiques spéciales et à des dilemmes moraux» (*Aetatis Novae*, n. 19), ce qui, en raison de la compétitivité commerciale, conduit parfois les professionnels de la communication à baisser le

niveau. Toute tendance à réaliser des programmes et des productions - y compris des films et des jeux vidéo - qui, au nom du divertissement, exaltent la violence et qui dépeignent un comportement antisocial ou qui avilissent de la sexualité humaine, constitue une perversion, perversion d'autant plus répugnante quand ces programmes s'adressent à des enfants et à des adolescents. Comment pourrait-on expliquer ce 'divertissement' aux innombrables jeunes innocents qui souffrent réellement de la violence, de l'exploitation et des abus? À cet égard, tous feraient bien de réfléchir sur le contraste entre le Christ qui «embrassait les enfants et les bénissait en leur imposant les mains» (Mc 10, 16) et l'individu qui entraîne au péché un seul de ces petits, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attache au cou une meule de moulin (cf. Lc 17, 2). Je lance un nouvel appel aux responsables de l'industrie des médias pour former et encourager les producteurs à sauvegarder le bien commun, à défendre la vérité, à protéger la dignité humaine individuelle et à promouvoir le respect des besoins de la famille.

4. L'Église elle-même, à la lumière du message du salut qui lui a été confié, est aussi pédagogue de l'humanité et elle ne manque pas de prêter son concours aux parents, aux éducateurs, aux professionnels de la communication, et aux jeunes. Ses propres programmes, dans les paroisses et les écoles, devraient être mis en avant pour l'éducation aux médias aujourd'hui. Avant tout, l'Église désire partager une vision de la dignité humaine qui est au coeur de toute saine communication humaine. «Je vois avec les yeux du Christ et je peux donner à l'autre bien plus que les choses qui lui sont extérieurement nécessaires: je peux lui donner le regard d'amour dont il a besoin» (*Deus caritas est*, n. 18).

Du Vatican, 24 janvier 2007, fête de Saint François de Sales.

BENEDICTUS PP. XVI